

NOTE TECHNIQUE N° 0.8

## LE MODE D'EXPEDITION DES POISSONS ET DES PRELEVEMENTS D'ORGANES A UN LABORATOIRE

Par J.-P. GERARD

Docteur Vétérinaire

---

*Cette fiche annule les publications antérieures concernant ce sujet*

### 1) RECOMMANDATIONS IMPORTANTES

1) Avant toute expédition prévenir le laboratoire la semaine précédant l'envoi ou le lundi.

2) Les prélèvements seront toujours expédiés au début de la semaine le dimanche soir ou le lundi jamais après.

3) L'adresse sera libellée correctement :

- I.N.R.A. - Laboratoire d'ichtyopathologie - 78850 THIVERVAL-GRIGNON (Tél. 461.45.45) (Colis Express en gare de PLAISIR-GRIGNON).
- SERVICES VETERINAIRES - Laboratoire Central de Recherches Vétérinaires - Section de Pathologie des Elevages d'animaux aquatiques 22, rue Pierre Curie - 94700 MAISONS ALFORT (Tél. 368.15.91)
- Laboratoire National de Pathologie des animaux aquatiques C.O.B., B.P. 337 - 29273 BREST CEDEX (Tél. 80.46.50)
- Laboratoires départementaux des Services Vétérinaires, se renseigner auprès de la Préfecture pour obtenir l'adresse.

4) Lors de mortalité si un traitement est mis en œuvre il est indispensable d'isoler et de ne pas traiter une centaine de poissons.

Les sujets expédiés seront prélevés parmi ces animaux non traités.

**5) Il est indispensable qu'une fiche de renseignements accompagne chaque prélèvement.**

## II) RENSEIGNEMENTS A FOURNIR (1)

Cette fiche devra comporter des renseignements concernant :

- l'espèce et l'âge s'il s'agit de poissons d'élevage
- l'eau
- les bassins
- les traitements
- l'alimentation
- les introductions de poissons

En ce qui concerne l'eau indiquer

- *SON ORIGINE* (source, rivière, forage, ruissellement)
- *SA TEMPERATURE* (le jour de l'accident et les jours précédents)
- le débit en litre/s pour l'ensemble de la pisciculture et celui du recyclage
- *SA CONCENTRATION* en oxygène lors de l'accident (2)
- la manière dont elle est utilisée (première eau, recyclage, filtration).

Pour les bassins d'élevage, les étangs et les bacs d'alevinage, préciser :

- la structure (terre, ciment, plastique)
- *LA DIMENSION* (longueur, largeur, profondeur)
- *LA CHARGE EN POISSON*
- le débit litre/seconde dans le bassin où est observée la mortalité.

Pour les traitements antérieurs indiquer :

- leur nature
- leur durée
- la dose employée

Pour l'alimentation préciser s'il s'agit d'alimentation sèche

- la marque employée
- la date de livraison du lot utilisé
- la taille du granulé distribué
- la quantité consommée chaque jour dans toute la pisciculture

---

(1) l'ensemble de ce questionnaire est destiné aux salmonicultures. Pour les poissons d'étang ou sauvages, considérer uniquement les rubriques en italique.

(2) Indiquer la température de l'eau au moment de la mesure qui doit obligatoirement être effectuée le matin au lever du jour.

Pour l'introduction de poissons indiquer :

- L'EPOQUE à laquelle le déversement a été effectué
- L'ORIGINE
- LA QUANTITE

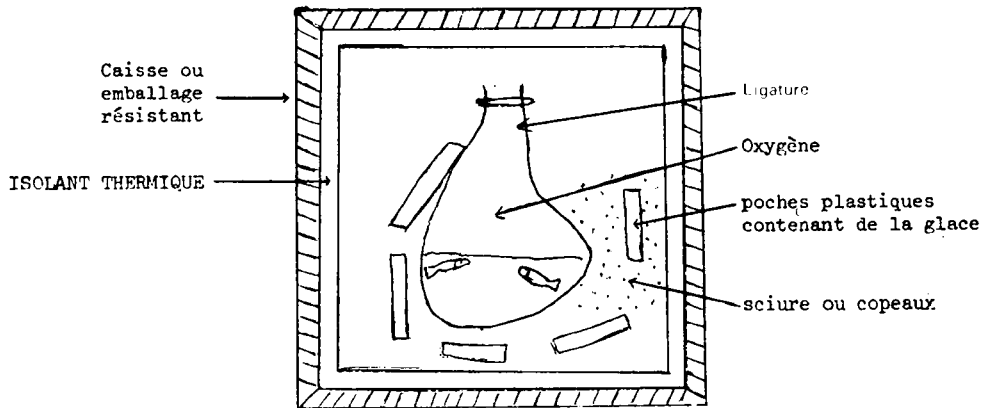
### III) EXPEDITION DE POISSONS VIVANTS :

**C'est le mode d'expédition qu'il faut choisir.**

Les animaux anormaux sont placés dans un sac en matière plastique contenant de l'eau surmontée d'oxygène.

La quantité d'eau introduite dans le sac doit être environ le 1/3 de sa contenance, les poissons doivent juste être immergés.

Ce sac sera entouré de poches en matière plastique contenant de la glace et calé à l'aide de sciure ou de copeaux de bois dans un emballage isotherme, renforcé par une caisse en bois pouvant résister aux chocs.



#### Expédition de poissons morts :

Ce mode d'expédition diminue les chances d'arriver au diagnostic car le poisson se putréfie rapidement et nous nous refusons à examiner les échantillons lorsqu'ils présentent la moindre altération.

Les expéditions de cadavres, doivent uniquement concerner des *animaux ayant été capturés vivants*. Les sujets seront enveloppés à sec dans une feuille d'aluminium et placés dans un emballage isotherme réfrigéré par de la glace contenue dans des sacs en matière plastique et étanches.

La congélation de sujets entiers pour des examens autres que virologiques et toxicologiques est à proscrire.

Cependant il faut toujours congeler les branchies et viscères dans les cas de mortalités subites pour y rechercher plus tard un toxique éventuel en fonction des résultats des diverses analyses et enquêtes.

#### Expéditions de prélèvements d'organes.

Les prélèvements d'organes concernent essentiellement le diagnostic virologique. Ils sont également expédiés en colis isotherme réfrigéré après avoir été placés dans des petits flacons (30 ml) à col large bouchés hermétiquement.

Pour la recherche des virus de la S.H.V. ou de la N.P.I. les organes peuvent être préalablement congelés si les dates ne permettent pas l'expédition.